



COMITE CENTRAL DU 11 ET 12 DECEMBRE 2007

Les syndicats FO, UNESA, CGC ont choisi leurs camps et sous des prétextes plutôt bancals ont décidé de revoter le bureau, puis les commissions du CCE afin que celles-ci soient plus conformes au choix de la direction !!!

La CFDT, CGT, AUTONOMES, CFTC ont décidés de ne plus faire partie des commissions du CCE et non présenté aucun candidats.

Lors du vote de l'expert comptable

Pourquoi ne pas choisir un expert spécialiste de la grande distribution et surtout apte à obtenir les éléments nécessaires a une bonne expertise.

C'est le seul moyen disponible pour avoir de véritables contrôles sur les intéressements locaux, easydev, conditions de travail.....

L'expert proposé par la CFDT, CGT, AUTONOMES, CFTC a été rejeté c'est bien regrettable pour les salariés.

Après cette parodie de démocratie, le CCE a repris son cours. Les élus CFDT ont abordé de nombreux sujets, en voici un résumé :

Projet nouveau entrepôts

La direction a confirmé que le site de Verpilleux serait transféré à St-Bonnet Les Oules.

L'agrandissement d'Auxerre reste aussi d'actualité, ainsi que le déménagement de Fenouillet.

La CFDT restera vigilante lors du déménagement de ces différents sites et veillera à l'application des règles....

Pouvoir d'achats

La CFDT a précisé que le pouvoir d'achats était une priorité et que les primes quel qu'elles soient ne peuvent en aucun cas se substituer au salaire de base.

Easydev

Nous avons encore une fois constaté de fortes disparités entre les différents services.

La direction ne souhaite toujours pas entendre parler de négociations.

Pour une prime qui doit jouer « la transparence » ça craint !!!

Pour la CFDT c'est surtout très opaque.

Formation

La prise des DIF pose des problèmes dans certains sites ;

Petit rappel : le DIF est à l'initiative du salarié pas de la direction !!!

Conditions de travail et relations de travail

Après avoir écouté et soumis les nombreux problèmes rencontrés sur les deux sujets, la CFDT a précisé les points suivants :

- En aucun cas les salariés sont tenus de partir avant la fin de leur journée de travail ;
- En aucun cas les salariés sont tenus de faire des heures supplémentaires tous les jours ;
- En aucun cas les salariés sont payés au colis ou à la palette. Nous sommes payés à l'heure !!!

Les petits dictateurs de certains sites ont besoin de vous pour faire le boulot. S'ils deviennent trop abrutis faites votre journée à votre rythme et partez à l'heure !!!

**SI TOUT LE SERVICE EST SOLIDAIRE, LE RESULTAT
SERA RAPIDE ET EFFICACE.**

Vos élus

